

Annexe 1 de la note relative aux appels à candidatures académiques pour des mobilités Erasmus+ d'élèves et de personnels organisées en 2027-2028 Bulletin académique du 01/10/2026 de l'académie de Créteil						
Type de mobilité	Mobilités de personnels			Mobilités d'élèves		
Type de projet	PAROLE (Projet académique pour le renforcement de l'ouverture et des langues étrangères) : enseignement des langues	PAROLE : Enseignement d'une matière intégré à une langue étrangère (EMILE)	Formation sur l'ouverture européenne et internationale pour les ERAEI (Enseignants référents pour l'action européenne et internationale)	Mobilité collective d'élèves dans un établissement partenaire	Mobilités individuelles d'élèves de lycée général et technologique	Périodes de formation en milieu professionnel
Description	Formation à la pédagogie de l'anglais	Formation à la pédagogie de l'EMILE en anglais ou en allemand	Formation au pilotage de projets européens et internationaux	Mobilité groupée d'élèves (avec un ou des accompagnateurs) dans un établissement scolaire partenaire	Mobilités d'élèves de 30 jours dans un établissement scolaire partenaire	Mobilités individuelles dans une entreprise
Objectifs	• Améliorer le savoir-faire méthodologique des participants dans le domaine de l'apprentissage/enseignement des langues • Favoriser l'échange de pratiques pédagogiques et développer des idées à utiliser en classe • Favoriser le développement professionnel des participants et les inciter à réfléchir sur leurs propres pratiques • Renforcer les compétences linguistiques des participants en anglais • Développer les connaissances culturelles et la compréhension de pays anglophones	• Explorer les approches EMILE et découvrir des ressources adaptées • Rafrâchir et consolider les compétences linguistiques des participants • Découvrir un système éducatif différent • Renforcer les compétences professionnelles et culturelles des participants • Explorer l'utilisation efficace et innovante des outils numériques	• Mettre l'ouverture européenne au cœur du projet d'établissement • Mettre en place un projet avec le programme Erasmus+ • Développer et pérenniser des projets Erasmus+ • Partager des bonnes pratiques : exemples de projets internationaux • Créer ou élargir son réseau de partenaires européens • Découvrir de nouveaux systèmes éducatifs • Maximiser la diffusion et l'impact de ses projets	Mettre en œuvre un projet pédagogique de mobilité co-construit avec un établissement partenaire prévoyant des activités dans l'établissement partenaire et avec les élèves de cet établissement.	• Objectifs de la mobilité à définir dans un contrat d'études individuel négocié et signé avec l'établissement partenaire • Obtention de la mention "Mobilité européenne et internationale" sur le diplôme du baccalauréat	• Acquisition de compétences et connaissances attendues pour le diplôme et la formation visés • Obtention de l'unité facultative de mobilité pour la voie professionnelle
Public concerné	Professeurs des écoles travaillant ou souhaitant travailler davantage en lien avec les langues ou l'ouverture européenne et internationale	• Professeurs des écoles travaillant ou souhaitant travailler davantage en lien avec les langues ou l'ouverture européenne et internationale • Professeurs de collège enseignant en classe de sixième une DNL en anglais ou en allemand (ou ayant pour projet d'enseigner une DNL à ce niveau)	Enseignants référents pour l'action européenne et internationale (ERAEI)	Collégiens et lycéens	Lycéens de la voie générale ou technologique en classe de Seconde (3e trimestre uniquement) ou de Première.	Elèves de la voie technologique ou professionnelle
Priorités	• Les écoles de l'Éducation prioritaire ou ayant un indice de position sociale (IPS) faible • Les écoles non accréditées Erasmus+ • Les personnels n'ayant pas encore bénéficié d'une mobilité Erasmus+ dans le cadre du projet PAROLE	• Les écoles et collèges d'un même secteur qui présentent une candidature à la même formation • Les écoles et collèges de l'Éducation prioritaire ou ayant un indice de position sociale (IPS) faible • Les écoles et collèges non accrédités Erasmus+ • Les personnels n'ayant pas encore bénéficié d'une mobilité Erasmus+ EMILE dans le cadre du projet PAROLE	• Les établissements non accrédités Erasmus+ • Les ERAEI ayant au minimum 2 ans d'expérience dans cette mission en établissement • Les ERAEI n'ayant pas encore bénéficié de la formation Erasmus+ sur l'ouverture européenne et internationale proposée par la DRAREIC	• Etablissements non accrédités Erasmus+ ou n'ayant pas la possibilité de participer à un autre consortium accrédité Erasmus+ • Etablissements de l'Éducation prioritaire ou ayant un indice de position sociale (IPS) faible • Collèges en progrès • Etablissements ayant nommé un ERAEI	• Etablissements non accrédités Erasmus+ • Etablissements ayant un indice de position sociale (IPS) faible • Etablissements ayant nommé un ERAEI	• Etablissements non accrédités Erasmus+ • Etablissements ayant un indice de position sociale (IPS) faible • Etablissements ayant nommé un ERAEI
Conditions d'éligibilité	• Chaque école sollicite la participation de 2 à 3 professeurs des écoles à la même formation. • Niveau d'anglais : A2, B1, B2 ou C1 du CECRL	• Chaque école sollicite la participation de 2 à 3 professeurs des écoles à la même formation. • Les collèges peuvent proposer un candidat unique • Niveau d'anglais ou d'allemand : B2, C1, C2 du CECRL	• Niveau minimum d'anglais B1+ / B2 du CECRL • Une candidature par collège au maximum • Pour les lycées : s'il existe un ERAEI pour l'enseignement général et technologique et un ERAEI pour la voie professionnelle, il est possible de déposer 2 candidatures	• Avoir un établissement partenaire étranger • Une seule candidature par établissement (sauf pour les lycées polyvalents qui ont la possibilité de soumettre une candidature pour la voie générale et technologique et une candidature pour la voie professionnelle)	Lycées généraux et technologiques ayant mis en place un partenariat avec un établissement étranger	Voie technologique ou professionnelle
Formulaires de candidature	Ecoles	Ecoles / Collèges	Collèges / Lycées Voie générale et technologique / Lycées Voie professionnelle	Collèges / Lycées Voie générale et technologique / Lycées Voie professionnelle	Lycées Voie générale et technologique	Lycées Voie générale et technologique / Lycées Voie professionnelle